

Formulaire d'inscription aux formations de l'Académie des Vins et Spiritueux

À retourner rempli et signé avec le règlement sauf financement CPF

Vos coordonnées :

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE POSTALE	
ADRESSE EMAIL	
TELEPHONE	
PROFESSION	
Nombre d'année dans l'industrie du vin/spiritueux	
Etes-vous en situation d'handicap ?	OUI NON
Votre projet professionnel ?	
Vos attentes de la formation choisie	

Votre inscription : Après avoir consulté le planning des prochaines sessions sur le site internet www.academievin.fr ou auprès du service commercial*, je souhaite suivre le/les cours aux dates suivantes :

CHOIX DES SESSIONS	Date du début de la session		
	JJ	MM	AAAA
VINS			
Formation AVS : « Sommelier – Caviste - Conseiller et promouvoir le vin » (1980€ TTC)			
SPIRITUEUX			
Formation AVS : « Conseiller et promouvoir les spiritueux » (1270€ TTC)			
FORMATION PERSONNALISEE			
Formation AVS : « Evaluer par la dégustation, conseiller et promouvoir le vin, cours particulier » (6950€ TTC)			
CAPSTONE			
Capstone Level 1 (75€ TTC)			
Capstone Level 2 (135€ TTC)			
WSET			
WSET Level 1 Award in Wines (290€ TTC)			
WSET Level 2 Award in Wines (790€ TTC)			
WSET Level 3 in Wines (1490€ TTC)			
Envoi du kit par voie postale pour L1 et L2 : 15,00 € TTC	OUI	NON	
TOTAL TTC (ou les lettres CPF si financé par ce biais)			

COMMENT AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE L'ACADEMIE DES VINS ET SPIRITUEUX ?	
--	--

*Pour toutes questions supplémentaires : contact@academievin.fr

Siège : Académie du Vin de Paris – 1, rue Davis Bowie 75013 PARIS

Sarl au capital de 2 500 euros – RCS Nanterre B 535 033 773 – SIRET 807 852 611 00019 – TVA FR 41 807 852 611 – APE 8559B

Le règlement de votre inscription

1er cas: Vous allez demander la prise en charge de vos frais de formation par votre employeur, un OPCA (Organisme de collecte des fonds de formation), Pôle Emploi ou CPF (si disponible sur votre Compte de Formation). Contactez-nous* pour recevoir un devis et une convention de formation à soumettre à l'organisme financeur. Votre inscription ne sera confirmée qu'à réception de cette convention signée.

- Je souhaite faire financer ma formation par un organisme tiers
- Ma formation est prise en charge par mon CPF

2ème cas: Si vous autofinancez votre formation, nous vous invitons à régler vos cours au moment de leur réservation. Vous pouvez nous régler par chèque à l'ordre de ACADÉMIE DU VIN DE PARIS et nous l'adresser à : Académie du Vin de Paris 1 rue David Bowie, 75013 Paris. Nous vous offrons la possibilité de nous régler en 2 ou 3 chèques que nous encaisserons à un mois d'intervalle chacun.

Sur simple demande de notre RIB, vous pouvez aussi payer par virement bancaire.

Votre réservation pour la formation ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

- Je souhaite financer intégralement ma formation

Une fois votre inscription validée :

- Vous pourrez obtenir le kit pédagogique à étudier pour l'examen, il vous accompagnera durant la formation.

Le délai de livraison du kit pédagogique est de 15 jours ouvrés à réception du règlement de votre commande.

- Vous recevrez une convocation 10 jours avant la session avec toutes les informations pratiques nécessaires.

Les Conditions Générales de Ventes

Toute inscription implique l'acceptation de nos conditions générales de vente.

Inscription :

Pour être valide, le participant doit recevoir par e-mail une confirmation d'inscription. Les inscriptions se clôturent 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Toute personne inscrite ne se présentant pas le jour de la formation perd intégralement les droits d'inscription versés.

Report et annulation :

En cas d'annulation à J-30, l'Académie des Vins et Spiritueux procédera à un remboursement du montant de l'inscription. Le participant devra néanmoins s'acquitter des frais d'annulation correspondant, soit :

Frais d'annulation formation AVS : 400 € HT ; 480 € TTC

Frais d'annulation formation AVS : 400 € HT ; 480 € TTC

Frais d'annulation formation WSET niveau 1 : 100 € HT ; 120 € TTC

Frais d'annulation formation WSET niveau 3 : 600 € HT ; 720 € TTC

Il est possible de reporter une réservation une seule fois dans les conditions suivantes :

> 30 jours => 0% du montant réglé en pénalités

30 > x > 15 jours => 30% du montant réglé en pénalités

< 15 jours => 100% du montant réglé en pénalités

Le participant ayant reporté et ne se présentant pas à la nouvelle session de cours perd intégralement les droits d'inscription versés.

- J'ai pris connaissance des conditions générales de vente de L'Académie des Vins et Spiritueux et du programme de la certification à laquelle je m'inscris.**

Bon pour accord

Date et Signature

*Pour toutes questions supplémentaires : contact@academievins.fr

Siège : Académie du Vin de Paris – 1, rue David Bowie 75013 PARIS

Sarl au capital de 2 500 euros – RCS Nanterre B 535 033 773 – SIRET 807 852 611 00019 – TVA FR 41 807 852 611 – APE 8559B